

S'adapter pour assurer nos missions en faveur des Cantaliens, sans augmenter les impôts

La métamorphose du collège Jules Ferry est engagée

Handicap et vieillissement, pour que la vie continue dans les meilleures conditions possibles

Coup d'accélérateur pour la 4G

cantal AVENIR

cantal.fr

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

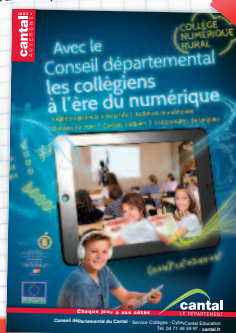
AURILLAC COLLÈGE JULES FERRY *un projet qui avance !*



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

Chaque jour auprès des collégiens

- Réalisation de travaux de sécurité, de confort ou de restructuration dans les 22 collèges publics.
- Participation aux travaux de sécurité réalisés dans les collèges privés.
- Responsabilité d'accueil, d'entretien et de restauration assurée dans chaque collège par plus de 160 agents du Conseil départemental.
- Bourses départementales.
- Chéquier Pass Cantal : accès facilité à la culture, au sport, aux loisirs et aux transports.



Le Conseil départemental soucieux du pouvoir d'achat des familles

Des cantines dans tous les collèges à un tarif accessible à tous :

2,50€ en moyenne LE REPAS
à la charge des familles pour un demi pensionnaire⁽¹⁾

(1) soit une prise en charge de l'ordre de 4€ par repas par le Conseil départemental du Cantal.



Des transports scolaires accessibles à tous



120€ par an
Tarif unique départemental pour les demi pensionnaires⁽¹⁾⁽²⁾

(1) avec possibilité de maintien d'un tarif plus favorable localement lorsqu'il existait préalablement.

(2) hors CABA, le Conseil départemental n'étant pas compétent en matière de transport scolaire sur ce territoire.

Bonne rentrée aux collégiens cantaliens et plus largement aux élèves (primaires, collèges, lycées) utilisant les transports scolaires départementaux.

Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du Cantal - 28 avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex - Tél. 04 71 46 20 20 - cantal.fr

15000 **en 2015**

cantal AUVERGNE **1^{ère} page** **du cantal**



édito

Au-delà des effets d'annonce...

Comment faire pour que les zones rurales et le Cantal en particulier ne décrochent pas ?

Telle est la question qui m'importe et qui guide les choix et l'action de la collectivité départementale. En continuant à investir et en prenant des initiatives ; c'est ce que fait le Département à la mesure de ses moyens.

Les résultats sont là, concrets et visibles.

L'ouverture vers l'A89 et l'A20, avec un tronçon sécurisé de plus de 10 kilomètres sur la RD 120, sera effective en fin d'année.

Le projet de **renovation** de fond en comble du **collège Jules Ferry** pour garder un collège à taille humaine au cœur d'Aurillac, est désormais signé et les travaux qui seront réalisés par des entreprises locales débiteront au printemps prochain.

Après la mise en service du télésiège du Baguet l'an dernier, la livraison d'un **nouveau télésiège desservant Masseboeuf** interviendra en décembre au Lioran.

Le déploiement de la fibre est en cours.

Structurer et ouvrir notre département, accompagner les plus fragiles, c'est le cœur de notre engagement dans chacun de nos cantons et nos équipes y travaillent d'arrache-pied au quotidien. A notre action j'ai souhaité ajouter **une autre dimension : être fiers** de ce que nous sommes et **être reconnus**.

Si nous ne le faisons pas, qui le ferait pour nous ?

Changer le regard porté sur le Cantal est une action de fond engagée depuis de nombreuses années. C'est dans cet esprit que j'ai souhaité que nous détournions la caravane du **Tour de France** vers le Cantal. L'arrivée au Lioran, pour la première fois de son histoire et pour la première étape de montagne du Tour 2016, c'est l'assurance d'un **éclairage médiatique pour notre station et notre département**.

Comme l'ont récemment rappelé les Maires du Cantal, la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités, qui ne tient aucun compte de leur richesse ou de leur spécificité, met en péril leur capacité d'investissement et menace à terme l'activité des entreprises cantaliennes.

Le seul département du Cantal sera privé de 17 millions d'euros d'ici 2017 alors que dans le même temps les dépenses de solidarité ne cessent d'augmenter. Ce contexte nous oblige plus que jamais à faire preuve de volontarisme et de détermination pour continuer à agir.

Vincent Descœur
Président du
Conseil départemental

sommaire

Edito	3	Vu et entendu dans les médias	20
Finances	4 et 5	Arrêt sur images	21
Accompagner les territoires	6 et 7	Musique et danse	22
Numérique	8	Tourisme	23
Social	9 à 11	Brèves	24 et 25
Dossier	12 à 18	Expression des groupes politiques	26
Culture	19	Agenda	27

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PRÉPARE SON BUDGET
POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET CANTAL 2025

S'adapter pour assurer nos missions en faveur des Cantaliens sans augmenter les impôts

La préparation du budget 2016 du Département se profile dans un environnement difficile pour les collectivités locales : la contribution à l'effort de réduction des déficits publics, la réduction des concours de l'Etat, les transferts à venir vers la Région suite à l'adoption de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe).

Au cœur de ce vaste mouvement de réduction des déficits et de réduction des dotations de l'Etat qui se poursuivra jusqu'en 2017, le Conseil départemental qui se projette déjà dans la déclinaison du **Projet "Cantal 2025"**, doit **se préparer au choc** qui va résulter d'un contexte financier inédit.

Le Cantal va perdre plus de 17 M€ de ressources, soit 30% de sa dotation globale de fonctionnement (DGF), dans le même temps, l'ensemble des ressources contribuant à compenser les charges qui lui incombent va aussi se tasser.

SE FAIRE MIEUX ENTENDRE

Le respect du cadre de gestion, arrêté en 2008 par le Département du Cantal et réajusté depuis, a permis de garder en **2014 et 2015 un niveau d'activité élevé**.

Mais l'avenir interroge et inquiète. **Le risque d'une contraction brutale et très conséquente de l'investissement**



RD120 : trouver des solutions pour continuer à ouvrir le Cantal.

ment est réel même s'il ne suffirait pas à répondre aux enjeux financiers dans la durée.

Face à cette situation, il faudra dégager dans le budget du Cantal de **nouvelles capacités de financement** mais aussi demeurer actif pour **faire reconnaître la situation particulière des Départements et faire progresser les mécanismes de compensation** en obtenant que l'Etat régulateur prenne ses responsabilités.

Si Vincent Descoeur a accepté de **présider et d'animer la première Commission, "Aménagement du territoire"**, au sein de l'Assemblée

des Départements de France, c'est avec la **volonté de faire reconnaître les spécificités des départements ruraux** et obtenir une indispensable péréquation, **un rééquilibrage entre les départements les plus riches et ceux qui le sont moins**.



Trouver des solutions pour déployer rapidement le Très Haut Débit.



Rester aux côtés des communes (ce que nombre de départements en France ne font plus).

HORIZON 2016 : **OPTIMISER LES ACTIONS AU SERVICE** **DU TERRITOIRE ET DES CANTALIENS**

Les orientations budgétaires pour 2016 s'inscrivent dans ce cadre général où **la réduction de nos ressources va s'accroître**.

Après avoir déjà **perdu 1 million d'euros** en 2014, le Cantal voit sa dotation **amputée de 2,2 millions** supplémentaires cette année. **En 2017, le Département aura perdu un cumul de 17 millions d'euros de dotation de l'Etat par rapport à 2013.**

Les dernières annonces, à l'heure où nous écrivons ces lignes, **confirment l'affaiblissement des financements départementaux, alors que dans le même temps les dépenses de solidarité vont augmenter** de façon significative par rapport aux exercices précédents.

Le plan d'optimisation de nos ressources **adopté en 2014** doit encore être adapté pour tenir compte de cette nouvelle donne.

La stabilité de la fiscalité et la réduction de la dette restent deux priorités, ainsi que la réduction des dépenses de fonctionnement.

STABILITÉ FISCALE POUR LE CANTAL

Le volume des investissements sera porté à 26 millions d'euros en 2016. Le cadre des interventions de la collectivité auprès des territoires sera revu à partir de l'an prochain avec la **refonte des dispositifs actuels**, au travers de trois nouveaux fonds montrant la volonté du Département de rester le premier partenaire des territoires.

Un travail sera aussi engagé pour estimer les conséquences financières des transferts vers la Nouvelle Grande Région, suite à l'adoption de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe). Il en sera tenu compte dans la préparation du futur budget 2017 ainsi que de la fin de l'exercice de certaines compétences par le Département, dès 2016.

La volonté du Département est de s'adapter sans renoncer à faire valoir les droits spécifiques des départements ruraux, avec pour objectif constant, même dans un environnement difficile, **d'être au service des Cantaliens et de développer l'attractivité du territoire.**



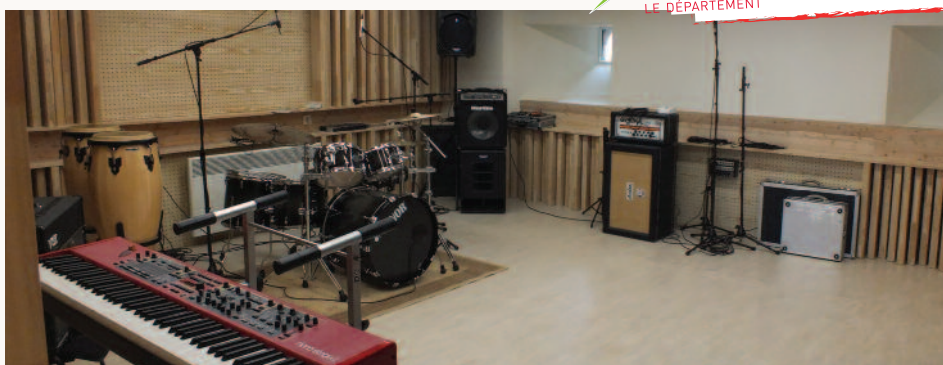
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AGIT DANS CHAQUE CANTON

Renforcer l'attractivité des territoires

Améliorer l'offre culturelle, l'offre de soins, valoriser le patrimoine naturel, améliorer l'offre éducative grâce au numérique : le Conseil départemental répond présent.

SAINT-MAMET, MUSIQUE POUR TOUS

cantal 6 000 €
LE DÉPARTEMENT



Une offre culturelle de proximité.

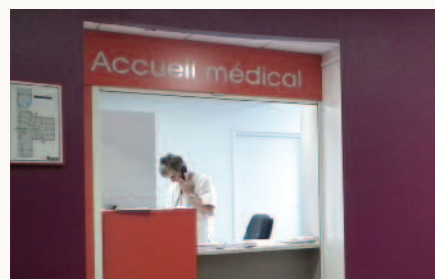
Le Conseil départemental et la Communauté de Communes Cère et Rance en Châtaigneraie poursuivent leur partenariat en matière de politique culturelle en y inscrivant la création d'un lieu permanent de pra-

tique musicale. **Cet équipement participe au dynamisme** et à l'attractivité du nouveau canton de Murs. Il permet de **conforter l'activité** des ateliers de musique et des groupes instrumentaux, d'**offrir un nouveau service** aux

groupes de musique amateurs, et ainsi **d'accroître l'attractivité du territoire**. Dans le cadre de la réalisation de ce lieu, la Communauté de Communes a souhaité mettre à disposition des groupes de musique amateurs du matériel de pratique musicale et d'enregistrement (micros, consoles, cartes sons, batteries, ordinateurs, logiciels). **L'acquisition de ce matériel est soutenue par le Département à hauteur de 6 000 €**. Renforcer les conditions d'**accessibilité de tous les Cantaliens à une offre culturelle, artistique et patrimoniale de proximité, diversifiée et de qualité** : telle est la finalité principale de la politique culturelle du Conseil départemental du Cantal.

RIOM-ÈS-MONTAGNES, AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS

cantal 179 550 €
LE DÉPARTEMENT



Des professionnels réunis.

La constitution du **pôle de santé du bassin de proximité de Riom-ès-Montagnes** a pour objectif l'amélioration de l'offre de soins, de l'accueil et de la prise en charge des publics.

Il rassemble l'ensemble des professionnels (médecins généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers...) et des structures de santé autour **d'un projet commun, en réponse aux besoins des 7 000 habitants de**

ce secteur. Il s'agit de créer des conditions favorables à un bon exercice et de **rendre le territoire attractif pour encourager la relève des professionnels**.

Pour le Département comme pour la Communauté de Communes du Pays Gentiane, l'organisation de l'offre de santé sur ce territoire vise à **favoriser la mise en œuvre du projet de**

santé territorial par une meilleure coopération des acteurs. C'est dans cet esprit que la maison de santé pluridisciplinaire du Pays Gentiane avec maison médicale de garde a été créée. Désireux d'**améliorer l'accès aux soins** et la qualité de la prise en charge des patients, le **Département accompagne ce projet en attribuant une subvention de 179 550 €**.



Un pôle de santé de proximité

ALLANCHE, UN SITE À REDÉCOUVRIR !



Cascade de Veyrines.

Située dans le canton de Murat, entre Landeyrat et Allanche, la cascade des Veyrines a fait l'objet d'aménagements visant à **améliorer l'accueil et la découverte de ce site remarquable**, tout en préservant et respectant le patrimoine naturel qui l'entoure.

A l'initiative de la **Communauté de Communes du Cézallier** et avec le

soutien du Département à hauteur de **27 654 €**, de nombreux travaux ont été réalisés : création d'une **zone de stationnement** en bordure de la RD 679, **accès à la cascade** avec des escaliers depuis le parking et en rives gauche et droite du ruisseau de Landeyrat, **installation d'une passerelle** et du **moblier de confort et de signalisation**.

Mieux accessible, mieux protégé et valorisé, **venez visiter le site de Veyrines !**



Informers les visiteurs.

cantal 27 654 €
LE DÉPARTEMENT



Valoriser la destination Cantal.

UNE ÉCOLE BRANCHÉE POUR SAINT-ETIENNE DE MAURS !



Une école moderne.

Disposer d'une **école moderne, adaptée à l'augmentation de la démographie communale**, tel a été le choix de la municipalité pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, dans la perspective d'un regroupement pédagogique éventuel dans les années à venir.

UN SITE ÉDUCATIF ET NUMÉRIQUE COMPLET

Bien équipée de matériels numériques neufs, l'école dispose d'un **tableau**

interactif, d'un **vidéo projecteur** et d'un PC portable par classe ainsi qu'une classe mobile à partager.

La commune de Saint-Etienne-de-Maurs participe au **projet de développement du numérique éducatif** dans les établissements scolaires du 1er degré mis en œuvre dans le cadre de la **convention "Ecoles numériques du Cantal"**. Avec l'école de

cantal 140 000 €
LE DÉPARTEMENT

Condat, c'est la seule à disposer des quatre volets du projet : Environnement Numérique de Travail (ENT), Matériel, Réseaux (accès et connexion) et Maintenance.

Le Conseil départemental a apporté un montant de 140 000 € d'aides pour la réalisation de cette école à la pointe de la technologie !



Développer le numérique éducatif.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AVANCE ET INNOVE

Coup d'accélérateur sur la 4G dans le Cantal

Les opérateurs de téléphonie mobile annoncent l'ouverture de plusieurs relais en 4G dans les mois qui viennent.

La couverture 4G du département s'étend et devrait progresser de manière sensible en 2016. Sachant que, dans le Cantal, qui est classé en « **Zone de déploiement prioritaire** », notamment grâce à l'action du Conseil départemental, les opérateurs ont l'obligation de couvrir 40 % de la population d'ici janvier 2017 et 90 % d'ici janvier 2022.

Après avoir équipé les **6 premiers relais en 4G en 2014 pour couvrir Aurillac**, Orange a ouvert la **4G à Saint-Flour** en avril 2015 puis sur Ytrac en juin dernier. L'opérateur indique avoir programmé **courant 2016 une extension de couverture sur Saint-Flour** ainsi que la desserte de **Mauriac**.

De son côté, Bouygues Télécom fait état de l'ouverture d'un site **4G à Saint-Jacques des Blats** et annonce, dans le cadre d'une mutualisation entre SFR et Bouygues, l'équipement de 13 sites sur les deux départements du Cantal et de la Haute-Loire dans le courant du premier semestre 2016.

Enfin, les équipes de Free Mobile étaient à **Aurillac** fin août afin d'envisager l'équipement de **deux nouveaux points hauts** en 4G en complément des trois déjà en service.

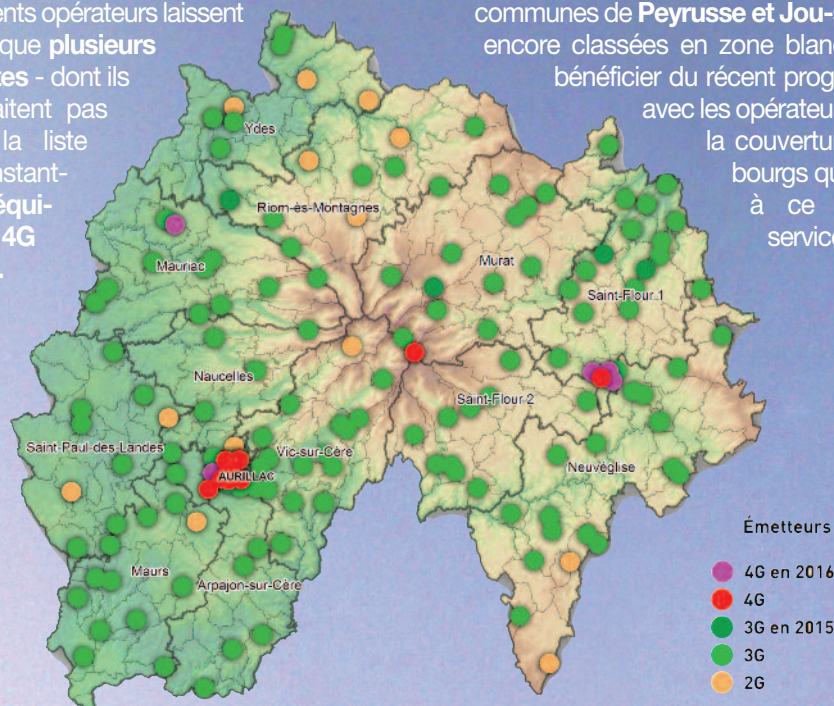
Les différents opérateurs laissent entendre que **plusieurs autres sites** - dont ils ne souhaitent pas dévoiler la liste pour l'instant - **seront équipés en 4G dès 2016**.

LE DÉPARTEMENT BIEN COUVERT PAR LA 3G

Le département bénéficie par ailleurs d'un bon niveau de couverture en **3G** puisque, sur **152 relais de téléphonie mobile** en fonctionnement dans le département, **134 sont équipés en 3G** ou font l'objet d'une demande d'autorisation d'équipement par les opérateurs. Plus de **95 % de la population en bénéficie** et la couverture va encore progresser puisque les opérateurs se sont engagés en mai 2015 à équiper les 2 200 communes françaises non encore dotées de la 3G avant la mi 2017.

De fait, le programme Ransharing 3G se poursuit avec la **réalisation de travaux** durant l'été 2015 sur les sites zones blanches de **Velzic, Celoux, Soulages et Valjouze**, aujourd'hui en service, indique Orange. L'opérateur annonce que les relais de **Dienne, Meallet, Ferrières-Saint-Mary et Saint-Mary-le-Plain** seront équipés **d'ici la fin 2015** et qu'une dizaine de sites supplémentaires - dont la liste n'est pas finalisée pour l'instant - sont à l'étude pour 2016. Du côté de SFR, il est notamment prévu d'équiper courant 2016 les communes de **Brezons, Paulhac et Saint-Martin-Sous-Vigouroux**.

Enfin, à la demande du département, les communes de **Peyrusse et Jou-sous-Monjou**, encore classées en zone blanche, devraient bénéficier du récent programme conclu avec les opérateurs pour assurer la couverture des centres-bourgs qui ne disposent à ce jour d'aucun service mobile.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AGIT POUR L'EMPLOI DANS LE CANTAL

L'emploi des personnes en difficulté

En partenariat avec Pôle emploi, le Conseil départemental du Cantal met en œuvre l'accompagnement global des travailleurs en difficulté recherchant un emploi sur le département.

Depuis octobre 2014, par le biais d'une convention, **Pôle emploi et le Conseil départemental travaillent main dans la main** pour lever les freins que rencontrent les demandeurs d'emploi en difficulté.

L'objectif du dispositif facilite leur démarche et leur approche. « L'avantage pour les demandeurs d'emploi est de pouvoir **bénéficier d'une relation de confiance** avec un référent social qu'ils connaissent » explique Valérie Lacoste, travailleur social RSA.

Chaque mois, la commission d'accompagnement réunit les services de Pôle emploi, les travailleurs sociaux du Département, les responsables d'action sociale et le service insertion. Après une étude préalable des dossiers par le Département ou par

Pôle emploi, la commission a pour objectif de **valider ou non l'accompagnement global d'une personne**. Le demandeur d'emploi doit préalablement avoir donné son accord pour être aidé et être inscrit à Pôle emploi.

Afin de **proposer une aide personnalisée à chacun**, où qu'il se trouve, le déplacement des services de Pôle emploi et du Département au plus près des demandeurs d'emploi est facilité notamment par **l'utilisation des Centres médico-sociaux de tout le Cantal**.

Fin juillet 2015, le département du Cantal recense **215 demandeurs d'emploi** inscrits en catégories A, B ou C et **suivis en accompagnement global** (109 sur le bassin d'Aurillac, 38 sur le bassin de Mauriac et 68 sur le bassin de St Flour).

ils ont dit



Barbara Soulié
Assistante sociale de polyvalence

“ C'est une meilleure prise en charge, plus complète qui facilite l'accès aux services pour des gens qui n'auraient pas fait la démarche seul. Le travail de partenariat entre Pôle emploi et le Département est une vraie plus value pour les personnes accompagnées. ”

EN CHIFFRES

Parmi les personnes concernées :

- **53 %** sont des hommes,
- **66 %** ont entre 25 et 49 ans (2% de moins de 25 ans et 33 % de plus de 50 ans),
- **59 %** sont inscrits à Pôle emploi depuis moins d'un an,
- **50 %** sont bénéficiaires RSA,
- **19 %** sont des travailleurs handicapés.



Agir au quotidien au plus près des besoins des Cantaliens.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AGIT AU QUOTIDIEN AUPRÈS DES PLUS FRAGILES

Handicap et vieillissement pour que la vie continue dans les meilleures conditions possibles

Des places d'accueil de personnes handicapées vieillissantes vont être créées dans deux nouvelles unités de 8 places chacune, l'une à Saint-Flour, l'autre à Saint-Ilde.

Dans le cadre du schéma régional de l'organisation médico-sociale, le **Conseil départemental du Cantal** a lancé, avec l'Agence régionale de santé (ARS), un **appel à projet pour la création de deux unités** de 8 places de foyer d'accueil médicalisé dédiées aux personnes handicapées vieillissantes.

Deux établissements ont été sélectionnés : l'**ADAPEI** pour une unité à Saint Flour et l'**ADSEA** pour une unité à St Ilde.

Ces nouvelles unités seront adossées aux établissements existants accueillant des personnes handicapées ou des personnes âgées. Celles-ci devront répondre à des exigences spécifiques : avoir des **chambres individuelles** avec douche et toilettes intégrées, être de **plain-pied** et modulables, posséder des **lieux de convivialité** et des **espaces extérieurs aménagés** et adaptés. Ces unités offriront une prise en charge intégrant une **solution de répit** et des prestations d'aides aux aidants naturels.



Offrir une vie collective enrichissante.

Ces unités s'adressent :

- aux personnes adultes handicapées accueillies en institution dont les conditions du vieillissement ne permettent plus le maintien dans l'établissement d'origine.
- aux personnes qui vivaient jusqu'alors à domicile et dont le vieillissement combiné au handicap ne leur permet plus d'y rester ; ou dont le vieillissement des familles ou des aidants rend obligatoire une prise en charge en établissement.

Les postulants devront répondre à plusieurs critères :

- avoir plus de 55 ans,
- ne pas ou plus avoir d'activité professionnelle,

- être porteur de déficience intellectuelle, physique ou psychique, avec une perte d'autonomie liée à l'âge en sus des altérations liées au handicap initial.
- bénéficier d'une orientation délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).



Sylvie Lachaize, Vice présidente du Conseil départemental, signe les arrêtés créant les 2 unités pour personnes handicapées vieillissantes.



Faciliter les gestes au quotidien.

UNE PRISE EN CHARGE SOUPLE

L'objectif est de créer une filière de **prise en charge souple** permettant d'éviter le maintien par défaut dans des structures devenues inadaptées du fait du vieillissement des personnes.

Ces unités ont pour but d'**offrir aux personnes une vie collective enrichissante**, une **capacité d'écoute** et d'accompagnement attentive à leurs difficultés. **Pour que la vie continue dans les meilleures conditions** possibles. Cela demande de répondre à des besoins précis :

- **Elaborer un projet de fonctionnement** des unités en lien avec les besoins des personnes concernées.

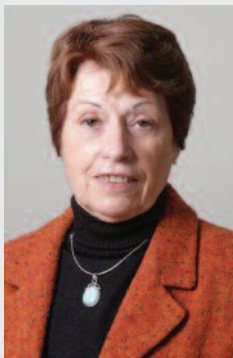
- **Elaborer un projet de vie individualisé** destiné à répondre aux besoins et attentes de la personne et s'intégrant dans son parcours de vie.

- **Maintenir voire développer** les acquis de la personne dans le respect de son vécu, de son projet, de son rythme de vie.
- **Accompagner** le résident dans les actes de la vie quotidienne et lui prodiguer les soins justifiés par son état de santé.
- **Favoriser l'intégration** de la personne dans le tissu social local et préserver les liens avec son entourage.

Au regard de l'ensemble du projet (**16 places autorisées**), le Conseil départemental envisage une contribution maximale journalière de 105€ par personne.

L'ouverture des unités devrait intervenir **en 2016**, au plus tard 18 mois après la notification de l'arrêté portant autorisation.

ils ont dit



Aline HUGONNET

Vice-présidente chargée de l'action sociale et de l'insertion

“ Cette initiative du Conseil départemental est très importante pour le territoire de Saint-Flour. C'est une vraie réponse apportée à une population fragile et qui mérite une attention toute particulière. C'est aussi, dans la période c'est important, des emplois de proximité créés sur notre territoire. ”

TRAVERSÉES – LA CULTURE DES DIFFÉRENCES

Pour un accès de tous aux lieux et aux actions culturelles

A l'occasion de la journée mondiale des personnes handicapées le 3 décembre, les acteurs de la culture proposent de nouveaux chemins pour **aller à la rencontre les uns des autres**, au-delà de nos différences, avec nos handicaps petits ou grands, du 28 novembre au 6 décembre 2015

Le Programme Handicap et Société du Cantal a réuni autour de ce projet le Conseil départemental, la Ville d'Aurillac

et la CABA, en partenariat avec le Collectif Partenariat Handicap 15.

Début décembre, le public sera invité à **traverser la rue, la ville, les frontières imaginaires**, pour **découvrir** des spectacles, des expositions et des ateliers. Une **pièce de théâtre** avec la troupe TripTic, une **exposition** de dessins humoristiques sur les galères quotidiennes des personnes porteuses d'un handicap, des **ateliers** pour vivre la



musique avec tous ses sens, un **concert** pour les personnes sourdes, une **exposition** à découvrir les yeux fermés, et bien d'autres encore.

Programme disponible au Conseil départemental, au Centre Pierre Mendès France et à la Médiathèque communautaire.

Contact :
handicapetsociete15@gmail.com

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL INVESTIT À AURILLAC

La métamorphose du collège Jules Ferry est engagée

Un des plus anciens collèges du Cantal entreprend une rénovation en profondeur qui devrait aboutir en 2018. Itinéraire d'un projet ambitieux.

La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) du 16 juillet 2015 a confirmé la compétence du Conseil départemental pour les collèges. L'entretien, la modernisation et le fonctionnement matériel des 22 collèges du Cantal sont l'affaire du Conseil départemental. C'est dans ce cadre que s'inscrit la rénovation du collège Jules Ferry à Aurillac, une démarche engagée en 2009.

Un diagnostic réalisé à l'époque avait fait apparaître le **besoin de nouveaux travaux** dans bien des domaines : **mise aux normes de sécurité, d'accessibilité et de résistance des structures**. Il fallait aussi prendre en compte les perspectives d'évolution des besoins pédagogiques et notamment la possibilité d'augmentation du nombre d'élèves.

Restructurer l'établissement posait au Conseil départemental un double défi :

- **intervenir dans un environnement urbain contraint**, en plein centre ville, n'offrant pas de possibilité d'extension;
- **intervenir sur un site occupé** (par les élèves, les agents de l'Education Nationale et de la collectivité départementale) tout en maintenant la continuité du service public.





UN NOUVEAU BAIL POUR JULES FERRY

La complexité d'un tel projet demandait la mise en œuvre d'une **procédure spécifique, adaptée à l'enjeu**. Après analyse comparative, le Département fit le **choix à l'unanimité**, fin 2013, de **passer un Bail Emphytéotique Administratif (BEA)** portant sur la **restructuration de l'ensemble des bâtiments du collège**.

Ce bail est un **instrument juridique** qui permet à une collectivité territoriale (en l'occurrence le Conseil départemental du Cantal) propriétaire d'un bien immobilier (le collège Jules Ferry) de le **louer à un tiers** (un investisseur privé retenu après une mise en concurrence dans le cadre d'un marché public) qui **exécutera les travaux**, en **assurera le financement**, **réalisera une partie de la maintenance des installations** et **remettra l'ouvrage en fin de contrat**.

Ce type de contrat est réservé aux seules collectivités territoriales et aux établissements publics de santé,

dans deux hypothèses, dont l'une est la réalisation d'une opération d'intérêt général relevant de sa compétence. C'est le cas pour le collège Jules Ferry d'Aurillac.

Restait à choisir le partenaire chargé de la restructuration du collège, au terme d'une **mise en concurrence** dans le cadre d'une procédure de dialogue compétitif.

Cette procédure offre l'avantage pour le Département de pouvoir mener avec le futur investisseur **un dialogue qui permet d'optimiser le projet, les délais** et la part d'exécution confiée aux PME (47%). Dans le cas du collège Jules Ferry, le contrat prévoit ainsi **un gymnase neuf**, plutôt qu'une rénovation, différents points techniques aussi ont été améliorés par rapport au projet initial.

De plus, **les prix sont fermes et définitifs**, le Département connaît ainsi par avance le coût global de son projet. A l'issue de la procédure, en juillet dernier, parmi les quatre offres initialement déposées, celle du candidat

EXTERIMMO, jugée la plus avantageuse, fut retenue.

DES ENTREPRISES LOCALES INTERVIENNENT

Filiale à 100% de la Caisse des Dépôts et Consignations, EXTERIMMO a fédéré autour de lui une équipe pluridisciplinaire constituée d'une **maîtrise d'œuvre aurillacoise (ESTIVAL architecture et IGETEC)**, d'un **constructeur local (SOULIER)** et d'un **prestataire chargé de la maintenance (COFELY Services)** disposant d'une entité à Aurillac, **sans compter toutes les entreprises locales qui interviendront**.

Le bail (BEA) a été signé le 4 septembre dernier pour **une durée de 238 mois** à compter de son entrée en vigueur et d'une durée fixe d'**entretien-maintenance de 17 ans**. Le département s'est engagé à verser **une subvention initiale de 3,9 millions d'euros** puis un **loyer de 554 000 euros HT sur 17 ans**.

Le coût global de ce projet de restructuration est estimé à **15,2 millions d'euros**.



100% des actes signés sur support dématérialisé.
Une première en France pour la signature du BEA Jules Ferry.



UN CHANTIER DE GRANDE AMPLEUR

L'opération de restructuration proprement dite doit durer 34 mois. Une phase de préparation de 10 mois, va permettre le déroulement des procédures administratives, dont la demande de permis de construire, la réalisation des études techniques, l'engagement d'une concertation avec la direction de l'établissement pour garantir une parfaite sécurité des élèves, du personnel du collège et la limitation des nuisances engendrées par les travaux.

Le chantier se déroulera ensuite sur 24 mois, découpés en quatre phases prévisionnelles :

• Phase 1 (jusqu'à début 2017)

Déconstruction et reconstruction du gymnase, travaux de l'ensemble des logements, de la cuisine, du réfectoire et pose de l'ascenseur n°1,

• Phase 2 (jusqu'à mi- 2017)

Réalisation des travaux pour l'ensemble de la zone administrative du bâtiment central et pour une partie des classes du premier étage du même bâtiment,

• Phase 3 (jusqu'à fin 2017)

Travaux dans l'ensemble des classes des premier et deuxième étages de l'ensemble des bâtiments,

• Phase 4 (jusqu'à mi- 2018)

Réalisation des travaux dans l'internat, mise en place de l'ascenseur n° 2 et finalisation de l'opération.

La livraison de l'ensemble de l'ouvrage est prévue pour l'été 2018. L'établissement aura alors une capacité d'accueil de **550 élèves** dont **50 internes** (à ce jour 495 élèves et 26 internes).

La **diversité des travaux** à mener tous azimuts montre mieux que tout autre considération, **l'ampleur du chantier :**

- **rénovation** des salles banalisées dont le nombre sera porté de 21 à 25
- **agrandissement** et restructuration des salles scientifiques, des laboratoires et locaux de stockage annexés
- **création de plusieurs espaces** multi fonctionnels permettant réunions, regroupement de classes, expositions, pratique musicale...
- **restructuration** des locaux vie scolaire et création d'un préau

- **maintien de 50 places d'internat** pour les collégiens aurillacois et création de locaux de convivialité
- **agrandissement du réfectoire** et de la **cuisine**
- **mise aux normes** techniques et accessibilité de l'ensemble des locaux
- **renforts structurels** de 1800 m2 de planchers bois, réalisation de 4000 m2 de plafonds coupe-feu
- **rénovation générale** du clos et du couvert : 7000 m2 de façades traités, 200 menuiseries extérieures remplacées,...
- **création de 7 logements** de fonction
- **création d'un parvis** à l'entrée de l'établissement pour sécuriser les collégiens par rapport à la voie publique
- **démolition** du gymnase actuel et **reconstruction** d'un nouvel équipement de dimensions 40 m x 20 m complété par un dojo de 170 m2.

Grâce à une planification des travaux optimisant les périodes de vacances solaires et à l'utilisation de locaux provisoires installés sur le site, **le collège fonctionnera en permanence.**

Self du collège Georges Bataille à Riom-ès-Montagnes.



Pendant les travaux ...



... Après travaux

COLLEGES DEPARTEMENTAUX, PARTOUT DES TRAVAUX

Engagée depuis septembre 2014, l'opération de restructuration, rénovation et mise en sécurité du **collège Georges Bataille à Riom-ès-Montagnes** se poursuit. A la dernière rentrée scolaire, un internat neuf et accessible aux personnes à mobilité réduite a été livré, la restauration a été dotée d'un self-service, le désamiantage des sols des cages d'escaliers a été opéré; plusieurs salles pourront être mises à disposition des élèves au premier trimestre 2016.

Les travaux se poursuivront ensuite pour une livraison de l'ensemble des locaux fin 2016.

D'autres investissements sont prévus dans les cuisines de plusieurs établissements : à **Saint-Cernin**,

pour la deuxième tranche de rénovation, à **La Ponétie (Aurillac)** et à **Blaise Pascal (Saint-Flour)** pour le remplacement de matériel.

D'autres **travaux** de rénovation sont ou seront **réalisés** cette année **par l'Equipe Mobile d'Ouvriers Professionnels du Conseil départemental du Cantal**, notamment :

- **création d'une infirmerie** accessible aux personnes à mobilité réduite au **collège Marcellin Boule à Montsalvy**
- **création de salles de sport** avec locaux sanitaires au **collège Georges Pompidou à Murat**
- **création d'une nouvelle salle de technologie** et **transformation de l'ancienne en préau fermé** au **collège Louis Dauzié à St Mamet**

- **rénovation du CDI** du **collège Pierre Galéry à Massiac**
- **création de locaux** de stockage et d'une salle de réunion au **collège du Val de Cère à Laroquebrou**
- **aménagement du local "plonge"** au **collège La Ponétie à Aurillac**
- **rénovation des murs** du réfectoire et création de bureaux pour l'assistance sociale et le conseiller d'orientation du collège du **Méridien à Mauriac**
- **aménagement** de vestiaires pour les agents techniques **des collèges Jean de la Fontaine à Vic sur Cère, Marcellin Boule à Montsalvy et Georges Brassens à Ydes**
- **agrandissement** du préau du collège **Blaise Pascal à St Flour**.

Restaurant scolaire du collège Henri Mondor à St Cernin.



Pendant les travaux ...



... Après travaux

RESTAURATION DE QUALITÉ, RÉDUCTION DU GASPILLAGE

Tous les collèges publics du Cantal préparent leurs menus sur place. Conformément aux engagements du Président Descœur, la collectivité départementale n'a pas voulu d'une fabrication industrielle externalisée.

AGRILOCAL, C'EST LA PROXIMITÉ



La quasi-totalité des collèges du département (21 sur 22) est inscrit sur le site **agrilocal15.fr** mis en place par le Conseil départemental pour **favoriser l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective**. Cet outil leur permet de repérer facilement les produits et producteurs locaux et d'effectuer des commandes tout en respectant les règles des marchés publics.

Le site compte actuellement **75 fournisseurs (producteurs fermiers, coopératives, entreprises)**. Les collèges de Saint-Cernin et Jules Ferry ont organisé des repas "agrilocal", confectionnés à base de **produits locaux commandés via le site**.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE

Chaque année, **770 000 repas sont servis dans les collèges publics** du



Une restauration de qualité dans les collèges.

Cantal, générant un tonnage important de denrées gaspillées.

Dans la continuité du travail qu'il mène sur la qualité de l'assiette et sur la prévention des déchets, **le Conseil départemental s'est engagé dans une démarche de réduction des déchets alimentaires**.

A son initiative, un groupe de travail a été constitué avec **5 établissements volontaires** (collèges Jules Ferry à Aurillac, Val de Cère à Laroquebrou, Henri Mondor à Saint-Cernin, Gorges de la Truyère à Pierrefort, Georges Brassens à Ydes) impliquant l'ensemble des acteurs de la

restauration scolaire.

Les actions déployées dès cette année se poursuivront en 2016 :

- **évaluer la situation** (enquête auprès des collégiens et des agents de restauration, pesées des déchets,...)
- **communiquer vers les élèves et leurs familles**
- **susciter l'adhésion** (participation des collégiens aux commissions menus, charte d'engagement, sensibilisation des agents et gestionnaires,...)
- **gérer** les effectifs, les quantités et la qualité
- **former** aux nouvelles pratiques.

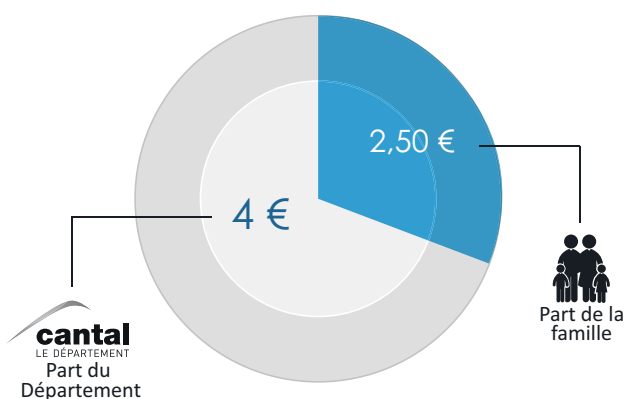


Utilisation de produits locaux avec agrilocal 15.

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DEFEND LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

Coût moyen d'un repas par élève : 6,50 €

dont 4 € pris en charge par le Département



Dans les collèges publics, le **Conseil départemental assure** également la responsabilité de l'accueil, de l'entretien et de la restauration, avec plus de **160 agents affectés** à ces tâches, pour les 4000 élèves qui fréquentent les cantines.

PRÉPARATION SUR PLACE !

Pour plus de qualité, les cantines assurent la **préparation des repas sur place**, dans tous les collèges. **2,50 € le repas** à la charge des familles pour un demi pensionnaire, alors que le coût moyen d'un repas est de 6,50 €, soit 4 € à la charge du Conseil départemental. Un tarif accessible à tous.



Tous les collèges du Cantal préparent leurs menus sur place.

TRANSPORT SCOLAIRE

De la maternelle à la terminale, le Département du Cantal organise le transport scolaire de plus de 4800 élèves.

1 320€ PAR ÉLÈVE

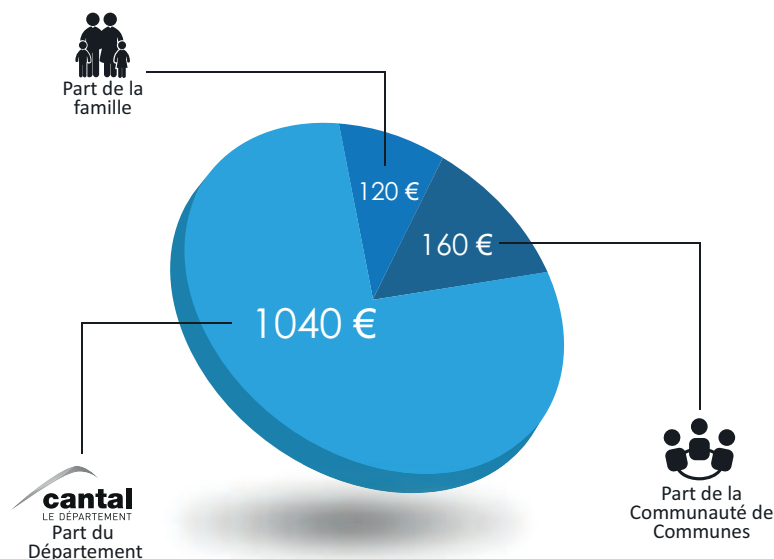
Le coût annuel des lignes spécialisées utilisées par 3700 élèves est de 5 millions d'euros, soit **1320 € par élève**.

Depuis deux ans, une **tarification unique à 120 €** est appliquée **pour tous les élèves du Cantal**. Cette participation des familles est très avantageuse puisqu'elle représente **moins de 10% du coût annuel** de prise en charge du transport scolaire d'un élève.

Le Département s'appuie également sur les **dix sept communautés de communes** du territoire pour organiser les inscriptions et cofinancer le transport scolaire à hauteur de 12% du coût annuel, **soit environ 160 € par élève**.

En outre, **1100 élèves sont également accueillis sur le réseau des lignes régulières "Cantal lib' "** au même tarif unique de **120 €**.

Coût annuel du transport scolaire par élève dans le Cantal : 1320 €
dont 1040 € pris en charge par le Département



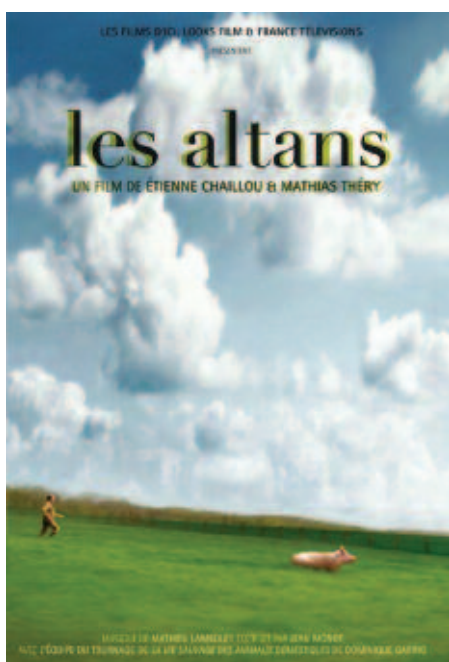
Apporter des solutions, faciliter le quotidien.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, C'EST AUSSI LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Loup y-es-tu ?

Oui, bien sûr ! Il est au programme de l'édition départementale du mois du film documentaire sur le thème "des animaux et des hommes". Y-serez vous ? C'est gratuit et ouvert à tous.

Gâce à la Médiathèque du Conseil départemental, le Cantal relaye pour la cinquième fois cette initiative nationale, en étroite collaboration avec les bibliothécaires du réseau départemental de lecture publique, avec les salles de cinéma publiques et privées du département.



Chaudes-Aigues, Mauriac, Murat, Naucelles, Riom-ès-Montagnes, Saint-Flour, Vic-sur-Cère, Pierrefort et Ydes, participent cette année à cette belle aventure qui se déroulera du **7 au 28 novembre prochain**.

6 films sont proposés et 11 projections sont programmées : deux d'entre elles réunissent plus particulièrement **les collégiens et les résidents des maisons de retraite** des communes de Chaudes-Aigues (pour la troisième fois consécutive) et Murat (pour la première fois) pour un moment de rencontre et de partage intergénérationnel. **Les 9 autres s'adressent à tous les publics.**

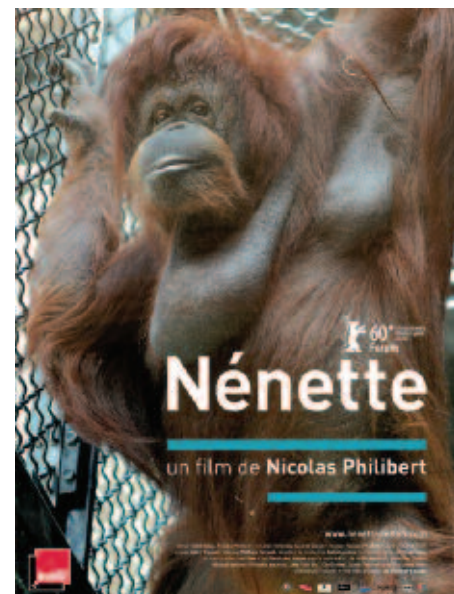


Nicolas Philibert, primé aux USA, sera présent.

DÉCOUVRIR DES FILMS, RENCONTRER DES RÉALISATEURS

Ces séances s'accompagnent d'une **rencontre avec le réalisateur ou la réalisatrice du film** où chacun pourra poser ses questions ou écouter celles des autres ! Toutes ces séances s'achèveront en toute convivialité autour d'une **collation offerte par la commune accueillante**. Cette année le Cantal bénéficiera, parmi d'autres réalisateurs talentueux, de la présence exceptionnelle de **Nicolas Philibert**, prix du "meilleur réalisateur - section documentaire" au RiverRun International film festival 2011 (USA) et d'**Ariane Doublet**, deux réalisateurs reconnus dans le monde du cinéma documentaire.

Le thème de cette édition, "**des animaux et des hommes**", explore quelques aspects de cette relation ancestrale avec six films différents : Les Détracteurs, de Jean-Louis Cros, à **Pierrefort** (7/11 à 20h30) et à **Vic-sur-Cère** (8/11 à 16h30) Nénette, de Nicolas Philibert, à **Naucelles** (11/11 à 20h30) et **Saint-Flour** (12/11 à 20h30)



La montagne et le loup, de Benoit Keller à **Ydes** (13/11 à 20h30)

L'ours, une histoire d'homme, d'Emmanuel Martin et Frantz Breitenbach, à **Murat** (17/11 à 20h30)

Les Altans, de Mathias Théry et Etienne Chaillou, à **Mauriac** (19/11 à 20h30) et à **Chaudes-Aigues** (20/11 à 21h)

Les Bêtes, d'Ariane Doublet, à **Riom-ès-Montagnes** (28/11 à 16h30)

Veaux, vaches, cochons, volailles, chevaux, chiens, chats, loups, grands singes... et hommes, le bestiaire est presque complet. Tour à tour attachants, attendrissants, têtus, amusants, inquiétants, curieux, ils ne laisseront personne indifférent. **Venez les rencontrer ! C'est pour tous et l'entrée est libre et gratuite.**

CONTACTS

Nina Llavori - 04 71 63 52 94
Marie-Line Dionnet-Galtier
07 86 10 24 43
www.culture.cantal.fr

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL TRAVAILLE ET VALORISE L'IMAGE DU CANTAL

Quand on parle du Cantal, tout le monde y gagne !!

Vu à la télé

19/20

du 4 septembre 2015

Le Conseil départemental poursuit ses investissements au Lioran avec les travaux du télésiège de Masseboeuf.



13 Heures

des 17 et 20 août 2015

2 sujets sur les tables d'Auvergne : direction le buron de La Tuillière, prisé des randonneurs, et à Laveissière, à l'auberge du Cheval blanc.

Envoyé Spécial

du 27 août 2015

Le "carnet de voyages" de l'émission était aux couleurs du Cantal et de Chaudes Aigues.



20 Heures

du 13 août 2015

À Parlan, le village peinait à renouveler sa population. En 2010, le Maire décide d'offrir des terrains à un euro le mètre carré. Depuis ? 37 nouveaux logements !

Eurosport

du 23 août 2015

Le Stade Aurillacois gagne 28/25 à Biarritz pour la reprise en pro d2 et devant les caméras !



Les carnets de Julie

du 25 juillet 2015

Julie Andrieu découvre la gastronomie en pays de Saint-Flour : le Pounti de Babette, les bourriols de Martine, la soupe aux lentilles de Francine...

13 Heures

du 22 août 2015

Titre du sujet ? "La rando dans le Cantal, c'est royal" Avis aux 15 millions de pratiquants en France.



Scooby-Doo en France

du 17 juillet 2015

Scooby-Doo était dans le Cantal avec une mise en avant de Salers, des fromages et de Garabit

20 Heures

de 21 août 2015

Le Festival International du Théâtre de Rue fête ses 30 ans. Pour cet anniversaire, le Cantal a vu les choses en grand !



Des racines et des ailes

du 8 juillet 2015

De belles séquences Cantal ! Le sport, le patrimoine... le Cantal sur tous les terrains !

Dans la presse

LesEchos

du 2 septembre 2015

LE FIGARO

du 24 août 2015

10^{ème} édition de Ruralitic dont le Conseil départemental est à l'initiative : plus de 300 personnes venues de toute la France, accueillies dans le cadre magnifique du Château de Vixouze. L'occasion de faire découvrir le Cantal sous un autre jour.



SAVEURS

du 28 août 2015

Un regard sur le Cantal et son terroir : à l'initiative de Cantal Destination, le reportage livre en prime de belles recettes et de superbes photos !

JV

été 2015

Un superbe article sur la vallée du Lot paru dans le magazine belge où le Cantal figure en bonne place grâce à l'opération menée à Bruxelles en septembre par l'Entente Vallée du Lot.



Postez vos photos sur
www.facebook.com/cantalauvergne

Celles qui récolteront le plus de
apparaîtront dans les prochains Cantal Avenir !



De jeunes Cantaliens dans l'ascension de l'Alpe d'Huez pour le Tour de France, représentant leur département fétiche et leur club de cœur (R.C. Saint Cemin)



32/10 la France gagne pour son entrée dans le tournoi mondial !! Bravo Olivier et Gregoire supporters cantalous pour la photo en live !!



Le Cantal a son volcan, l'Azerbaïdjan a ses volcans de boue.



Enterrement de vie de jeune fille à Portiragnes : la future mariée devait trouver 5 jeunes garçons sur la plage pour faire une pyramide humaine : défi relevé !



Jacqueline et Thierry au Grand Canyon (USA)



Les élèves de l'Ecole Notre Dame des Oliviers (Murat) partis à la découverte du patrimoine historique dans le Gard !



Fanny et Mathilde à la fête de l'Huma 2015 !

pour les associations

THIÉZAC'A 2 ROUES : PASSIONNEMENT VTT !

Nouvellement créée, l'association Thiézac'A 2 roues en Carladès (T2RC) a pour objectif la promotion et le développement de différentes pratiques du VTT (initiation, randonnée ou enduro). Solidement ancrée dans son territoire, elle a choisi d'associer le cartouche Cantal Auvergne à son logo : « Sa présence dans notre logo est une valeur ajoutée qui montre l'intérêt du Département pour les structures associatives qui œuvrent pour l'image dynamique et sportive du Cantal. La marque rouge représente une identité, une appartenance à notre département. Nous sommes fiers de l'afficher, de la promouvoir partout où nous allons, portés par notre passion pour le VTT !



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ACTEUR DE LA CULTURE

Pas de deux réussi pour musiciens et danseurs

Enrichir les champs artistiques de la Musique et de la Danse, c'est l'ambition des rencontres professionnelles qui se sont tenues avec succès en septembre dernier.

Organisées par Cantal Musique et Danse, ces rencontres rassemblent les responsables pédagogiques et enseignants des structures d'enseignement musical et chorégraphique inscrites dans le Schéma Départemental de Développement des Enseignements et des Pratiques Artistiques (SDDEPA), porté par le Conseil départemental.

Elles ont rassemblé, deux jours durant, **une cinquantaine d'enseignants** de musique et de danse du département. L'enjeu a été de traverser, par la mise en expérience et l'échange, les univers de la musique et la danse au travers **d'un langage créatif commun**.

ENRICHIR LES PRATIQUES ET LA CRÉATIVITÉ AU SERVICE DES ENSEIGNANTS ET DES ÉLÈVES

La première journée a permis une réflexion croisée sur l'élaboration des projets d'établissements et sur la formation globale du musicien et du danseur.

La deuxième journée s'est déroulée sous forme d'ateliers de pratique artistique encadrés par des artistes et praticiens professionnels qui se posent la question des passerelles entre le son et le mouvement, la transmission et la création, la place du corps dans l'artistique et la pédagogie.

Les artistes interprètes de la Cie Arcosm, Cloé Vaurillon et Joakim Lorca, ont imaginé **des ateliers mêlant percussions corporelles, théâtre musical parlé et chanté, un travail créatif autour du souffle, des onomatopées, des variations**

rythmiques corporelles et sonores...

Ces artistes ont questionné le lien au spectacle vivant (la Cie Arcosm est programmée le 29 novembre prochain par le Théâtre d'Aurillac pour le spectacle « Sublime »).

Pia Appelquist, **praticienne certifiée Feldenkraïs** au sein de l'Institut Beliashe - Centre pour les arts et le potentiel humain, basé à Aurillac, a également fait profiter les enseignants de son expérience. Son atelier a permis de sentir et de clarifier **comment chaque partie du corps coopère dans tout mouvement, nous assiste dans le perfectionnement de nos actions et nous aide à être plus dynamique et disponible physiquement et mentalement**.

Ces ateliers furent **riches de ressentis et de partages**. Ils ont permis de croiser les regards et les expériences autour de champs artistiques qui peuvent s'enrichir mutuellement et susciter la créativité partagée des enseignants et des élèves.



De quoi donner envie au public de **prendre le chemin**, selon son envie, **des écoles de musique ou de danse du Cantal** pour y découvrir tout le potentiel de l'offre artistique mise à sa disposition.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PARTENAIRE DU TOURISME

Un bel été pour le Cantal

Premier bilan de la saison estivale globalement satisfaisant pour les 300 professionnels interrogés en Auvergne par Novamétrie pour le compte du Comité régional de développement touristique d'Auvergne et de Cantal Destination.

En 2014, les professionnels du tourisme étaient 32% à annoncer une hausse de la fréquentation de leur structure en juillet. En 2015, ils sont 49%. **Pour le mois d'août, le Cantal affiche, avec 78%, le meilleur taux de satisfaction** par rapport aux autres départements auvergnats.

BRETONS ET FRANCILIENS EN TÊTE

Pour la première fois, **les bretons viennent en tête devant les franciliens**. Viennent ensuite les régions **Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Auvergne et Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Les visiteurs européens sont issus majoritairement **du Royaume-Uni, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne**.

Les comportements de consommation évoluent peu : **réservation de dernière minute sur Internet**, baisse du budget et de la durée moyenne de séjour. Seuls 28% des prestataires indiquent un chiffre d'affaires meilleur qu'en 2014.



Le Cantal, une destination vacances !

ils ont dit



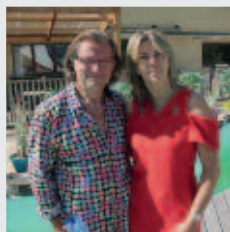
Thierry
PERBET,
Président
de l'UMIH

“ En règle générale, les

bars ont bénéficié d'une fréquentation satisfaisante en raison d'une météo très clémente.

Le mois de juillet a été difficile pour les hôtels-restaurants du Cantal, par contre, l'activité sur les trois premières semaines d'août restent fructueuse. ”

ils ont dit



Magali et
Jean-Louis
GALIDIE,
Camping La
Pommeraie

“ La saison 2015 aura été une saison aussi bien ensoleillée et agréable, que complexe et incertaine avec une importante baisse d'activité en juillet. Malgré une météo clémente, un camping doté de prestations de qualité situé dans un département fort de ses nombreux pôles touristiques, nous observons une réduction du taux de fréquentation par rapport aux années précédentes, difficile à expliquer. ”

ils ont dit



José
CAUMON,
Président de
Clévacances
Cantal

“ Après un début juillet timide, les gîtes labellisés ont fait le plein sur la haute saison. La palme revient aux chambres d'hôtes qui ont eu un nombre de nuitées, en août et début septembre, exceptionnel malgré des séjours plus courts. ”

ils ont dit



Solange
ESCURE,
Directrice
des Gîtes de
France du
Cantal

“ L'activité sur la période d'été est identique aux années précédentes avec un très bon taux d'occupation entre le 25 juillet et le 29 août sur l'ensemble du département. Le nombre de demandes de réservation en dernière minute augmente encore. ”

CHÂTEAU DE LA VIGNE, RENAISSANCE D'UN TRESOR CACHÉ

Quand Bruno et Anne de la Tour, propriétaires du Château de La Vigne (Ally), décident de restaurer les fresques couvrant une petite pièce isolée à la pointe d'une tour, **une surprise les attend.**

Jean-Yves Bourgain expert fresquiste leur révèle qu'il s'agit d'un



studiolo inspirée de la Renaissance italienne ! Ce havre de méditation pour le seigneur date de 1530. Scènes de chasse sur les murs, peintures et frises de la voute, inspirées de la Renaissance italienne avec un retour marqué à l'antiquité romaine, en font **un lieu exceptionnel.** Seuls 2 autres studioli existent en France.

La réhabilitation a bénéficié du mécénat de la Fondation SOMMER de la Nature et de la Chasse, de l'association des Amis du Château de La Vigne et du soutien du Conseil départemental.



Une réhabilitation soutenue par le Conseil départemental.

PLUS D'INFOS

www.chateaudelavigne.com

04 71 69 00 20

PARTAGEONS NOS SAVOIRS ET CRÉONS DU LIEN



Dans le cadre de l'Année Européenne du Développement, le **Centre d'Information Europe Direct du Conseil départemental du Cantal** a initié des ateliers intergénérationnels autour du développement durable avec la résidence Saint-Joseph d'Aurillac et la crèche des Piou-pious du Garric.

C'est autour d'un **atelier cuisine** suivi d'une dégustation que petits et grands se retrouvent en ce mois d'octobre. **Basés sur les échanges de savoirs, d'expériences et de souvenirs.** Ces moments de partage ont permis de créer un lien entre les deux générations et ont donné de beaux moments d'émotion. Une réussite pour les petits et les grands !

PAROLES DE PAYS ! PAROULAS DE PAIS !

En préalable au **35^{ème} Festival Las Rapatonadas** qui proposera, du 7 au 27 novembre, conférences, théâtre, stage, contes et animations musicales, l'**Hôtel du Département accueillera, du 2 au 7 novembre, une exposition itinérante pour sensibiliser à la langue et à la culture occitanes.**

La section régionale de l'Institut d'Etudes Occitanes d'Auvergne Bourbonnais Velay souhaite toucher un large public, **toujours attaché à ses racines, avec une exposition moderne et originale.**



L'Ostal del departament aculhirà, del 2 al 27 de novembre, una exposicion itineranta per sensibilizar a la lenga e a la cultura occitanas. La seccion regionala de l'Institut d'Estudis Occitans d'Auvèrnhe-Borbonés-Velai desira tocar un public large, totjorn estacat a sas raïces o que desira descobrir la cultura originala de nòstre departament, amb una exposicion modèrna e originala.

Per contunhar aquel viatge en Occitania e endacòm mai, l'IEO del Cantal propausa la 35ena (trenta-cinquena) edicion del festenal del cònte « Las Rapatonadas » del 7 al 15 de novembre amb un tropèl d'espectacles de cònte dins tot lo departament, un estagi, de las animacions musicalas e una conferéncia.

PLUS D'INFOS

IEO - Institut d'Etudes Occitanes du Cantal
04.71.48.93.87 / www.ieo-cantal.com

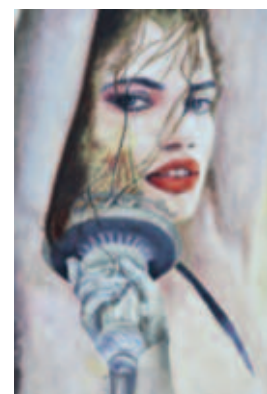
MONTÉE DU PUY MARY, PEDALER INFORMÉ !

Amateur de **vélo**, **cycliste** ou **cyclo-touriste**, vous pouvez désormais, tout en pédalant, lire le **pourcentage de la pente au kilomètre suivant et les kilomètres restant à parcourir jusqu'au sommet du Puy Mary**. A l'initiative du comité départemental de cyclo-tourisme, le Conseil départemental a en effet installé **11 bornes d'information** destinées aux cyclistes sur toute la montée. De la première borne située à la sortie de Mandailles jusqu'au Pas de Peyrol (1589 m), une borne ponctue le parcours à chaque kilomètre sur les 11 au total. L'altitude de la borne y est aussi mentionnée. Bonne route !



GALERIEK : RENDEZ-VOUS D'ART EN PAYS DE SALERS

Frédérique Krzis-Lorent, dite **FrédériqueK**, a choisi Saint-Vincent de Salers pour installer sa galerie d'art. Peintre internationalement reconnue pour ses représentations de la femme, l'artiste souhaite **ouvrir son art au plus grand nombre**. GalerieK propose des reproductions tirées en série limitée et numérotées, véritables œuvres d'art portant la signature originale de l'artiste peintre, ce qui en fait des pièces uniques à prix très abordable. Les œuvres originales de FrédériqueK sont également proposées à la vente. Une belle fenêtre sur l'art à **découvrir en vallée du Mars**.



"MÉCÈNES DU PATRIMOINE DU CANTAL"

La **Fondation du patrimoine** a pour mission de **sauvegarder**, de **valoriser le patrimoine de proximité** : bâti, mobilier ou naturel, en apportant un soutien financier aux porteurs de projet, publics ou privés. De 2000 à 2014, elle a soutenu **296 projets dans le Cantal** et a permis d'engager près de **15 M€ de travaux**. Elle engage une nouvelle démarche.

Partenaire de la Fondation du patrimoine, le Conseil départemental du Cantal apporte son appui à ce projet.

PLUS D'INFOS

Délégation du Cantal :

Boissières
15250 Teissières-de-Cornet

Pascale CHARMES
04 71 47 26 47

ils ont dit



Edouard de BONNAFOS

Délégué de la Fondation du patrimoine Cantal en charge du mécénat d'entreprise

“ Nous souhaitons fédérer les entreprises cantaliennes autour d'un projet commun à forte identité territoriale dans le cadre d'un club d'entreprises, « mécènes du patrimoine du Cantal ». Les entreprises vont apporter un soutien financier aux communes et associations soucieuses de préserver notre patrimoine. Elles renforceront ainsi leur ancrage local et leur rôle d'acteur sur le territoire. ”

LA DESCENTE VTT EN PLEINE ASCENSION !

Dirigée par Bruno FARGES et Vincent ANOUILH, la section VTT DH (Down Hill) du Vélo Club de St-Flour a participé cet été pour la quatrième fois aux **championnats de France** à Oz en Isère avec 6 pilotes (Senior : Arthur PARRET 32^{ème} / Junior : Valentin ANOUILH 8^{ème}). 11 pilotes du club ont disputé les manches de la **Coupe de France** (Juniors : Valentin ANOUILH 13^{ème} / Cadet : Quentin FARGES 37^{ème} / Master : Emmanuel GUY (2^{5ème}) et deux la **Coupe d'Europe** aux Deux Alpes (Senior : Arthur PARRET 27^{ème} (8^{ème} français) / Junior : Valentin ANOUILH 18^{ème} (5^{ème} français).

PLUS D'INFOS

Vélo Club du Pays de St-Flour
Bruno Farges : 06 78 68 45 67

ils ont dit



Vincent ANOUILH, dirigeant

“ Nos jeunes ont besoin de se confronter à d'autres pilotes pour progresser.

L'esprit des "descendeurs" fait que cette confrontation est autant un partage qu'une compétition. Les "Cantalous", le Lioran et Saint-Flour sont maintenant connus sur les pistes, des Pyrénées aux Alpes et au delà de nos frontières, grâce à nos meilleurs représentants. ”

Tribune

Chaque Cantalien doit pouvoir bénéficier d'un égal accès aux services, qu'ils soient publics, économiques, éducatifs, culturels ou de loisirs. C'est un des fondements du pacte républicain et l'Etat doit être le garant de cette égalité. Cependant aujourd'hui, force est de constater que la modernisation de ces services se traduit bien souvent par une concentration de ces derniers au détriment des zones rurales.

Le projet Cantal 2025, approuvé à l'unanimité en novembre dernier, propose quant à lui une vision prospective et positive pour le département. Il traite, entre autres, des services à assurer en faveur des Cantaliens et notamment des jeunes qui en sont l'avenir. Si des actions spécifiques orientées en direction de ce public ont été déployées, notamment concernant le sport, la culture ou encore les loisirs, l'éducation reste une priorité. Ainsi, le développement d'un environnement numérique dans les écoles primaires et les collèges, le maillage du territoire en collèges modernes sont des

volontés affirmées du Conseil départemental.

Après le collège de Riom-ès-Montagnes, c'est au tour du Collège Jules Ferry à Aurillac de se voir concerné par un vaste programme de réhabilitation. Le parti pris a été de conserver un établissement à taille humaine favorisant ainsi les conditions de travail des élèves et nous nous en félicitons.

L'accès aux services est un enjeu d'attractivité pour le milieu rural. Cependant, lorsque nous parlons d'égal accès ou d'équité de service, il nous est bien souvent opposé des ratios, des données numériques voire des évolutions qui ne peuvent souffrir la comparaison de zones urbaines. De même, certains motivent uniquement la taille d'un « territoire pertinent » par son nombre d'habitants, ce qui tranche totalement avec une véritable reconnaissance des territoires ruraux.

Néanmoins, le projet Cantal s'organise autour de 3 principes. La **territorialisation** de l'offre

qui s'appuie sur la proximité, la **convergence** des actions dans le cadre de partenariats et enfin le **dialogue et la concertation** entre tous les acteurs.

Ces 3 principes devront sans aucun doute inspirer l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public qui sera piloté conjointement par le Conseil départemental et le Préfet. Ce schéma devra hiérarchiser les services réellement indispensables pour les habitants, apprécier territorialement leurs carences et proposer des solutions pour répondre aux manques identifiés. Même dans un contexte de rationalisation de la présence physique, ce schéma ne devra pas être un prétexte pour l'Etat de réduire une nouvelle fois sa présence en milieu rural.

*Bruno FAURE
pour le Groupe de la
Majorité Départementale*

Le bail Emphytéotique administratif qui concerne la rénovation du collège Jules Ferry à Aurillac a été signé le 4 octobre dernier et on ne peut que s'en réjouir. Les travaux de rénovation de ce collège étaient en effet indispensables et ils étaient attendus depuis plus de dix ans !!

Construire un collège neuf regroupant Jules Ferry et La Jordanne était en l'état actuel des choses totalement inenvisageable car la surcharge en effectif aurait créé des conditions de travail insupportables tant pour les élèves que pour les personnels.

L'internat du collège Georges Bataille à Riom-ès-Montagnes est en passe d'être terminé et les établissements de notre département sont globalement bien entretenus.

Nos préoccupations ne sont donc pas d'ordre bâtiminaire mais elles sont liées à une démogra-

phie qui inquiète.

Si le nombre d'élèves semble pour le moment se stabiliser dans le secondaire, l'érosion des effectifs du primaire se ralentit certes, mais elle se poursuit... et c'est de mauvais augure pour l'avenir de nos collèges !!

Que faire ? Attendre que les fermetures nous soient imposées de façon aléatoire au risque de priver de vastes territoires d'accès à l'enseignement secondaire ou anticiper, et faire des propositions à l'éducation nationale. Les normes appliquées aux zones urbaines sont inacceptables dans le Cantal car elles priveraient les trois-quarts de notre département d'accès au collège public et l'hémorragie démographique serait ainsi accélérée.

Il est donc urgent de se saisir de la mise en place du schéma départemental d'accès aux services

publics et de profiter de la relative autonomie laissée aux collèges pour proposer des solutions innovantes à même d'attirer des élèves venus de l'extérieur. La surcharge en effectifs des gros collèges urbains est source d'échec scolaire et nombre de jeunes trouveraient l'épanouissement dans nos collèges ruraux...

Cela relève de l'aménagement du territoire et notre société aurait tout à y gagner...

*Le Groupe GRD
Patricia BÉNITO
Michel CABANES
Josiane COSTES
Daniel CHEVALEYRE*

SERVICES PUBLICS : ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR

Les services publics sont indispensables à l'attractivité de notre département. Nous devons sortir du cercle vicieux à l'oeuvre depuis toujours : la baisse démographique justifie le retrait des services publics qui entraîne à son tour la diminution de la population.

Une expérimentation innovante en matière d'éducation a pour la première fois en 2014 entravé ce cycle infernal. Le Gouvernement a accepté de maintenir le nombre de postes d'enseignants dans le primaire pendant 3 ans malgré la baisse du nombre d'enfants. (Le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles pu-

bliques du Cantal est passé de 10393 à 9870 de 2011 à 2015). En contrepartie, une évolution de la carte scolaire est demandée pour se conformer aux évolutions pédagogiques et aux priorités éducatives issues de la loi sur la refondation de l'école.

Nous souhaitons qu'un travail similaire soit engagé rapidement par le Conseil Départemental dans le cadre de la mise en place d'un Schéma d'Accessibilité des Services au Public.

Nous devons réfléchir à des nouvelles formes de mutualisation entre services publics et privés, inventer un nouveau maillage physique ou déma-

térialisé de l'offre de service, envisager les évolutions de façon transversale et non plus service par service.

Bref, nous souhaitons que le Conseil Départemental prenne l'initiative d'une large concertation entre élus, usagers, opérateurs et Etat pour anticiper plutôt que subir.

Aurillac, le 14 septembre 2015

*Le Groupe Socialiste :
Christiane MEYRONEINC
Alain CALMETTE
Gérard SALAT*



■ Jusqu'au 18 décembre

Exposition "Mémoires du

Cantal" palimpsestes Benoît Bauzil
Aurillac - Archives départementales
04.71.48.33.38

■ Tous les lundis

Ateliers de l'historien
Paléographie, conférence, latin médiéval...
Aurillac - Archives départementales
04.71.48.33.38

■ Du 7 au 12 octobre

Journées mycologiques de Hte Auvergne
Riom-ès-Montagnes - 04 71 78 14 36

■ 12 octobre

Les cent printemps de Jean Anglade
Montsalvy CC 04.71.62.50.83

■ Du 12 au 18 octobre

La Semaine du Goût 2015
www.legout.com



■ 16 octobre

Fête de la Science - Conférence l'Astronomie
de l'invisible
Saignes - CC Sumène-Artense 04.71.78.72.55

La Der des Ders spectacle sur la Grande
Guerre (Théâtre de La Chéridoine)
Mauriac - OT Pays de Mauriac 04.71.68.19.87

■ 17 octobre

Concert musique classique Orchestre
d'Auvergne
Ydes - CC de Sumène Artense
04.71.78.72.55

Chorale "les Voix Arvernes"
Saint-Martin-Cantalès - 06 58 91 80 71

2^{ème} Festival de Music-Trad
Saint Étienne de Chomeil
Les Troubadours des Gentianes
06 80 92 59 36

Fête "Les Chevals de Jaleyrac"
Jaleyrac - Comité des Fêtes 06 79 34 38 46

■ 17 et 18 octobre

26^{ème} Foire à la Châtaigne
Mourjou - 04 71 49 69 34
www.foirechataignemourjou.fr

Étrange Manège -
spectacle équestre Diego n'Co
Ruynes-en-Margeride - 07 86 60 11 63
www.diego-n-co.fr

Challenge interdépartemental de pêche
des carassiers
Fédération de Pêche du Cantal 04.71.48.19.25

■ Du 17 au 24 octobre

Festival de l'accordéon
Mauriac - 04 71 46 25 00

■ Du 17 au 25 octobre

20^{ème} Palhàs
Rencontres occitanes du 17 au 23 octobre
/ Foire aux pommes 24 et 25 octobre
Massiac 04.71.23.07.21
lespalhas@yahoo.fr

■ 18 octobre

Trail d'Anjony
Tournemire trail-anjony.e-monsite.com



13^e Fête de la Pomme
Mauriac - Comité des Fêtes Crouzit-Haut
06 80 21 40 36

Fête de la graine à la soupe, grande fête
des cucurbitacées - Saint-Flour
OT Pays St-Flour 04.71.60.22.50

Concert Dany Brillant
Aurillac - 04.71.46.86.58

■ 22 octobre

Foire aux chevaux d'automne
Mauriac - 06.77.57.02.15

■ 23 octobre

Pierre Mussi,
virtuose accordéon manouche
Charmensac CC du Cézallier 04.71.78.68.33

■ Du 23 au 25 octobre

Village Suricate, ensemble surveillons
le ciel
Champs-sur-Tarentaine-Marchal
OT Sumène Artense 04.71.78.76.33

2^{ème} "Randos d'Automne"

Lanobre
Association Accès Libre 04.71.40.36.18

■ 25 octobre

17^{ème} Tour du Nipalou
Lorcières - 06 70 96 08 28
www.tourdunipalou.org

Fête de la châtaigne et du cidre doux
Quézac - 04 71 47 97 78

4^{ème} fête du livre

Neuvéglise 04 81 91 50 94

■ Du 27 au 31 octobre

Mars'ART - animations Vallée du Mars
Le Vaulmier- Le Falgoux -
St-Vincent-de-Salers
Association Aspect 06 28 77 49 66

■ 29 octobre

Foire de la Salers
Mauriac - 04 71 68 13 08
www.marchecadranmauriac.com

■ 29 octobre (et 19 novembre)

Découverte du Musée de la Résistance et
parcours historique
Anterrieux
OT Caldaugués-Aubrac 04 71 23 52 75

■ 30 octobre

Gentiane Express le train d'Halloween
Riom-ès-Montagnes 04.71.78.07.37



■ Du 5 au 28 novembre

5^{ème} Mois du film
documentaire
Chaudes-Aigues, Mau-
riac, Murat, Naucelles,

Riom-ès-Montagnes, Saint-Flour, Vic-sur-
Cère, Pierrefort, Ydes.
Médiathèque départementale
04 71 63 31 44 ou 04 71 60 53 91

■ Du 6 au 8 novembre

13^{ème} Salon des Mets et Vins
Aurillac - Lions Club (action caritative)
04.71.48.90.24

■ 7 novembre

28^{ème} Ronde de la Châtaigneraie
Montsalvy 06 38 72 08 11
rondechataigneraie@yahoo.fr

■ Du 7 au 15 novembre

30^{ème} Festival du Conte
LAS RAPATONADAS
Aurillac/Mauriac/St-Flour/Thiézac/Arpajon sur
Cère/Barriac les Bosquets/Laveissière/Labes-
serrette/Mourjou /Ségur les Villas
IEO 04.71.48.93.87 www.ieo-cantal.com



■ 10 novembre

Spectacle Retour à Closintown
Ste Eulalie - 04.71.40.72.09

■ 12 novembre

Foire aux chevaux races lourdes
Riom-ès-Montagnes - 06 63 17 70 56

■ 14 novembre

Concert Les Voix Arvernes
Freix d'Anglards - 04.71.47.95.88

Concert Salvatore Adamo

Aurillac 04.71.46.86.58

■ 14 et 15 novembre

5^e édition du marché d'art et d'artisanat
Marcolès - 06.86.99.02.30

■ 15 novembre

19^{ème} Foire du Livre
La Roquebrou
04 71 46 00 48 / 04 71 46 09 21

Journée de la Pomme

Saint-Mamet - 06 08 14 04 03

■ Du 28 novembre au 06 décembre

Semaine culture et handicap:
"traversées - la culture des différences"
Aurillac - handicapetsociete15@gmail.com



■ 2 décembre

Spectacle "La Mouette et le
Chat"
Cie Chamboule Touthéâtre
Mauriac - Médiathèque
04 71 67 35 81

■ 4 et 5 décembre

Téléthon 2015
telethon15@afm-telethon.fr

■ 5 décembre

Spectacle La Dame de Pierre
(Paraulas del Pais)
Polminhac (Château de Vixouze)
06.83.39.14.33

■ 6 décembre

Spectacle danse flamenco
Cie Ruben Molina
Allanche - CC du Cézallier 04.71.78.68.33

■ 12 décembre

15^{ème} édition du marché de Paulate
Barriac-les-Bosquets - OT Pays
de Salers 04 71 40 58 08

Spectacle Chantal Ladesou
Aurillac - 04.71. 46.86.58

■ 16 décembre

Concert Alain Souchon et Laurent Voulzy
Aurillac - 04.71. 46.86.58

■ 20 décembre

Concert "Se Cante que recante"et ensem-
ble lyrique "La Camera della lacrima"
Polminhac
"Paraulas de Pais" 06 83 39 14 33

STATION DU LIORAN



■ 19 décembre

Lancement de saison, inauguration du
télésiège de Masseboeuf en présence
de Carole Montillet.

■ 24 décembre

19h00 : Descente aux flambeaux des
moniteurs ESF, feu d'artifice et arrivée
surprise du Père Noël.

■ 31 décembre

18h00 : Descente aux flambeaux des moni-
teurs ESF, feu d'artifice et vin chaud offert.

OT 04.71.49.50.08 www.lelioran.com

